



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

magistrats

Question écrite n° 13504

Texte de la question

M. Charles de Courson demande à Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, de bien vouloir lui préciser depuis 1958 la répartition entre hommes et femmes des magistrats de l'ordre judiciaire.

Texte de la réponse

la garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire que la proportion des femmes dans la magistrature suit un accroissement significatif et constant depuis que leur accès dans la magistrature a été rendu possible par la loi du 11 avril 1946. Une étude portant sur l'évolution des populations hommes/femmes dans le corps de la magistrature, pour la période 1982-1998, fait apparaître les données chiffrées suivantes : (voir tableau dans JO correspondant).

Données clés

Auteur : [M. Charles de Courson](#)

Circonscription : Marne (5^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13504

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 avril 1998, page 2330

Réponse publiée le : 24 août 1998, page 4719